

Stratégie Régionale d'Innovation



LA REGION GUADELOUPE PARTENAIRE DE L'INNOVATION

La Région Guadeloupe, en concertation avec les partenaires institutionnels, de la recherche et du monde de l'entreprise, a élaboré, la stratégie régionale d'innovation de la Guadeloupe. Ce document phare, se décline en un plan d'actions, visant à stimuler l'innovation sur le territoire, permettre de mieux faire face à la concurrence et favoriser la création d'emplois qualifiés.

Parmi les opérations majeures de cette stratégie, réside la mise en place d'une **technopole**, intermédiaire incontournable d'un écosystème de l'innovation qui se veut performant et opérationnel.

Le format de technopole retenue pour le territoire s'articule autour de deux missions principales :

- structurer le réseau des acteurs régionaux de l'innovation. L'animation de ce réseau constitue son cœur de métier et aura un rôle déterminant pour faire vivre l'écosystème local de l'innovation.
- apporter un appui aux porteurs de projets innovants. Le parcours innovation d'un porteur de projet est risqué et nécessite des compétences pointues. La technopole accompagnera le porteur dans son cheminement, notamment dans la mise en œuvre du dépôt de brevet, levée de fonds.

Ce rôle d'appui méthodologique proposé par la technopole bénéficiera aussi aux entreprises de la pépinière innovante. Ces deux structures, fédérées au sein du projet **Audacia**, a vocation à devenir un fer de lance de l'innovation sur l'archipel. La Région Guadeloupe, moteur de la technopole, et la mairie de Baie-Mahault, porteur du concept Audacia et de la pépinière, travaillent en synergie à la réussite de ce projet d'envergure.

En outre, la technopole interagira avec les acteurs du développement économique tels que Synergîle, l'agence de développement économique Guadeloupe Expansion ou encore les chambres consulaires. Son rôle d'animateur du réseau lui permettra de potentialiser pleinement les savoir-faire de chacun au bénéfice du porteur de projet innovant.

Elle portera aussi une attention particulière à l'entrepreneuriat des jeunes dans des projets innovants. Les assises de l'entrepreneuriat lancées le 14 janvier 2013, par le ministère du Redressement productif, ont identifié la diffusion de l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes comme l'une des 9 thématiques de travail, au côté du soutien à l'innovation sous toutes ses formes.

A terme, la Région Guadeloupe souhaite obtenir le label « TECHNOPOLE » délivré par le réseau national RETIS, réseau français de l'innovation qui réunit des technopoles, des centres européens entreprises et innovations et des incubateurs). L'enjeu à terme, est qu'Audacia intègre le réseau tant national qu'européen des technopoles.

La collectivité régionale a d'ores et déjà engagé un dialogue avec les technopoles de Martinique et de Guyane, dans une logique d'optimisation et de mutualisation des moyens et d'échanges d'expériences. De même, des contacts ont été établis avec des technopoles de l'hexagone, afin de s'enrichir de leur expérience.

Contact DSIE www.cr-guadeloupe.fr





